

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Lectures en histoire de l'art (2HA2157)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Pilier principal M Sch - histoire de l'art	Extra-muros: 1	Voir ci-dessous	3

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Printemps, Semestre Automne

Equipe enseignante

Prof. Régine Bonnefoit; Prof. Valérie Kobi; Prof. Pierre Alain Mariaux

Contenu

L'enseignement "Lectures en histoire de l'art", de même que "Colloques" (2HA2159), est destiné spécialement à l'étudiant-e qui souhaite développer une activité de recherche académique dans le domaine de l'histoire de l'art. Dans ce cadre, la connaissance de la discipline, de son histoire et de ses enjeux, la prise de conscience des directions prises par la recherche en train de se faire, la connaissance des méthodes, des outils et des auxiliaires de la discipline, sont des requis essentiels. Il importe donc de se tenir informé de l'histoire et des développements d'une discipline qui se tient à la croisée de l'histoire de la culture matérielle et des sciences humaines.

Selon ses intérêts et en tenant compte de la thématique de recherche que développera l'étudiant-e dans son mémoire de master, une liste pertinente et cohérente d'ouvrages (en règle générale, 5) est établie d'entente au début d'un semestre avec un-e professeur-e responsable. L'étudiant-e dispose du semestre pour effectuer ses lectures, organisant son temps librement. Pour chacun des ouvrages retenus, il-elle rédige également une fiche de lecture (un modèle est déposé sur le portail du cours), qu'il soumet à la / au professeur-e responsable à la fin de ses lectures. Dans le délai de 2 semaines, celle-ci / celui-ci convoque un entretien, qui permettra de déterminer ensemble la question de recherche, à traiter dans le délai de 4 semaines.

Forme de l'évaluation

La validation se fait par une évaluation interne notée sous la forme d'un essai (dissertation ou article scientifique) d'un maximum de 50'000 signes (notes comprises).

Modalités de rattrapage

Si l'essai rédigé par l'étudiant-e est jugé insuffisant, un premier échec est notifié (première tentative). Le rattrapage consiste en la révision de l'essai selon les commentaires et les remarques de l'enseignant-e. L'étudiant-e dispose ensuite de la période sans cours pour réviser son travail et le soumettre une nouvelle fois à l'enseignant-e. Les délais de la remise sont: le 1er septembre (si le travail a été rendu au semestre de printemps) et le 1er mars (si le travail a été remis au semestre d'automne).

Documentation

Guide de présentation et de rédaction d'un travail scientifique :

http://www.unine.ch/files/live/sites/iham/files/shared/08_Pour_les_etudiants/Guide%20redaction_IHAM_actualise_26.09.2016_FINAL.pdf

Forme de l'enseignement

Apprentissage en autonomie.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de la formation l'étudiant-e doit être capable de :

- Produire une analyse critique pertinente
- Développer une réponse argumentée et convaincante
- Analyser la littérature scientifique dans une perspective historiographique
- Formuler une question de recherche sur la base de ses lectures

Compétences transférables

- Communiquer les résultats d'une recherche inédite
- Concevoir et rédiger un article scientifique
- Questionner les modèles
- Interpréter des sources textuelles

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Lectures en histoire de l'art (2HA2157)